DEPARTEMENT DU GERS

COMMUNE DE CAUPENNE D'ARMAGNAC

PLAN LOCAL D'URBANISME

PLAN DES SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

Prescritpion du PLU : 27 novembre 2020 Débat sur la PADD : 19 juillet 2024 Arrêt du PLU : 27 juin 2025 Enquête publique : Du 20 novembre 2025 au 22 décembre 2025 Approbation du PLU : 10 mars 2026	**6.1**

Bureau d'études UrbaDoc Badiane
Chef de projet : Etienne BADIANE
Chargée d'études : Pauline LEROUX
1, rue des Lavandes
32220 LOMBEZ
06.80.43.26.46
contact@urbadocbadiane.fr

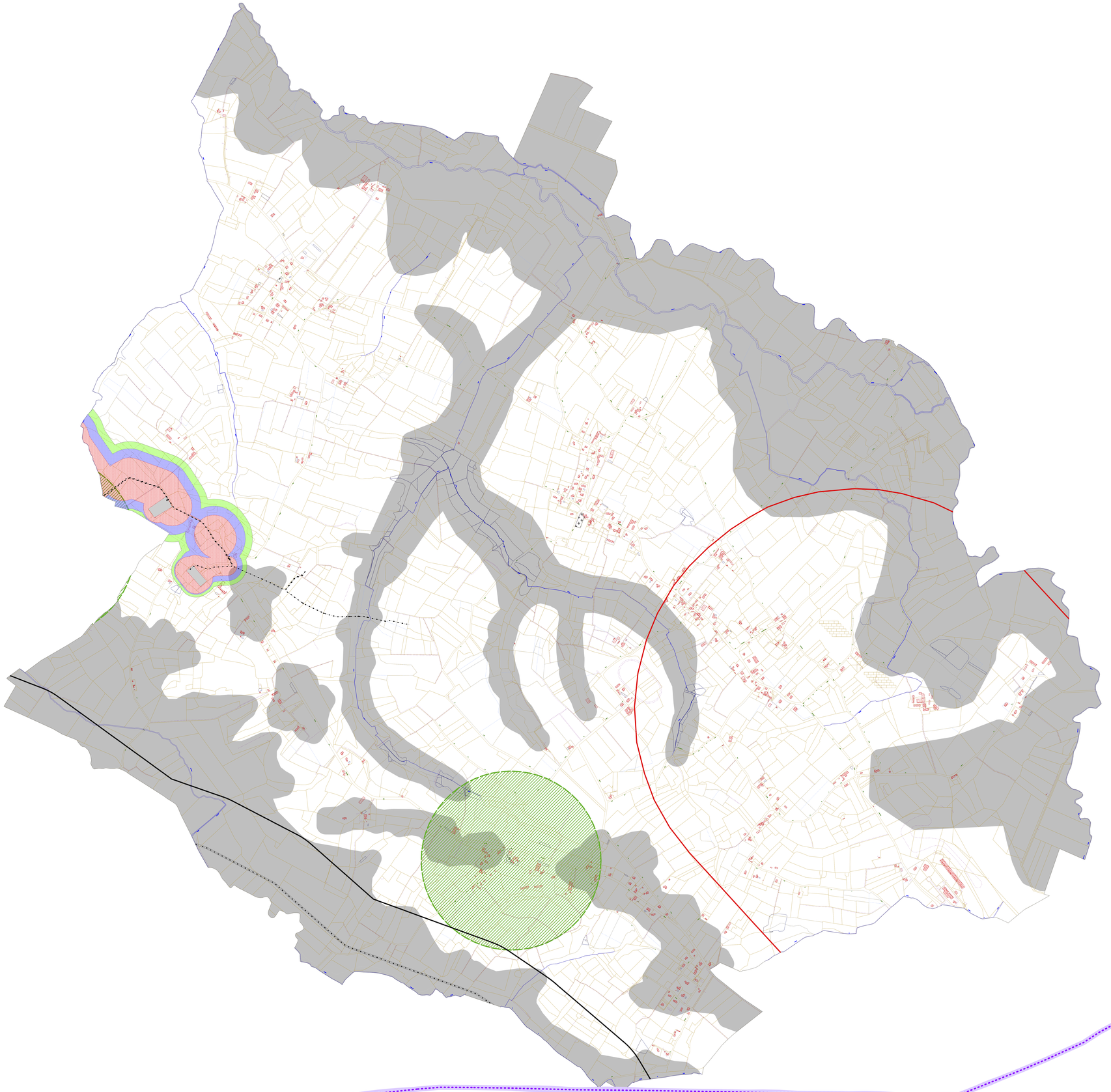

SERVITUDES
déclarées d'utilité publique

CODE	INTITULE	SYMBOLE
AC1	Servitudes de protection des monuments historiques: Classés ou Inscrits	
PM3	Servitudes résultant des plans d'exposition aux risques technologiques: risques d'explosion	
PM1r	Servitudes résultant des plans d'exposition aux risques naturels prévisibles: retrait gonflement des argiles	
I1	Servitudes relatives à l'établissement des canalisations de transport de gaz: zone des effets létaux	
I3	Servitudes relatives à l'établissement des canalisations de transport et de distribution de gaz	
I7	Servitudes de protection relatives au stockage souterrain de gaz dans des formations naturelles	ensemble de la commune
T4	Balisage aéronautique (aérodrome de Nogaro)	
T5	Servitudes aéronautiques de dégagement (aérodrome de Nogaro)	
T7	Servitudes aéronautiques à l'extérieur des zones de dégagement concernant les installations particulières	ensemble de la commune
I4	Servitudes relatives aux ouvrages de transport et de distribution d'électricité	